

Sous-couche acoustique et de désolidarisation

UZIN MULTIMOLL SOFTSONIC 3 MM

Sous-couche acoustique pour parquets et revêtements de sols

DOMAINES D'APPLICATION :

Adapté :

- ▶ pour la réalisation d'une couche de désolidarisation en réduisant les tensions du support
- ▶ pour l'amélioration de la performance acoustique sous parquet ou revêtement de sol stratifié
- ▶ pour des sollicitations normales en domaine résidentiel ou commercial

POUR APPLICATION SUR :

- ▶ chapes ciment ou bétons
- ▶ chapes sulfate de calcium
- ▶ chapes sèches
- ▶ supports minéraux avec traces de colles ou de ragréages parfaitement adhérents
- ▶ carrelages, pierres naturelles ou Terrazo
- ▶ supports à base de bois (parquets poncés / panneaux OSB 3 et 4 vissés / panneaux de particules P5 à P7 vissés)
- ▶ planchers chauffants à circulation d'eau chaude



PROPRIÉTÉS :

Uzin Multimoll Softsonic est une sous-couche acoustique constituée d'une couche centrale élastique entre deux couches d'armature non-tissée. Elle permet aussi de réduire les contraintes de cisaillement et de traction entre le support et le parquet assurant ainsi une pose plus sûre.

- ▶ Facile à mettre en œuvre
- ▶ Réduit les tensions du support
- ▶ Faible hauteur d'installation
- ▶ Améliore la performance acoustique
- ▶ Peut être ragréée



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage	carton
Format	carton de 16 plaques = 6 m ²
Tenue en stock	36 mois en emballage d'origine
Couleur	blanc chiné
T° idéale d'application	15 à 25°C et HR inf. à 65%
Format des plaques	0.5 x 0.75 m = 0,375 m ²
Masse surfacique	env. 3 kg /m ²
Épaisseur	env. 3mm
Résistance calorique	0,0587 m ² K/W**
Réduction des bruits d'impact	14 dB

* Amélioration de l'acoustique contrôlée avec un parquet contrecollé de 11 mm collé au moyen d'UZIN MK 250

** Selon la norme DIN EN 12 667



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être résistant, sec, propre, non fissuré et exempt de toute substances polluantes susceptibles de diminuer l'adhérence.

Les anciennes couches instables, insuffisamment dures et faiblement adhérentes à la surface du support devront être éliminées par tout moyen mécanique ou manuel.

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Dépoussiérer soigneusement le support par aspiration.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN OEUVRE :

1. Avant la pose, acclimater les plaques au minimum 24h dans les locaux où elles seront posées.
2. Appliquer régulièrement une colle à parquet PU ou polymère UZIN sur le support avec une spatule dentelée TKB B3 (voir "Important"). N'encoller que la surface pouvant être revêtue dans l'intervalle du temps de travail, le bon transfert de la colle au dos de la dalle devant être assuré.
3. Poser les plaques en quinconce perpendiculairement au sens de pose du parquet. Le cas échéant, découper les plaques au moyen d'un cutter à lame trapézoïdale. Respecter une distance d'env. 3 mm au droit des éléments de construction verticaux.
4. Afficher immédiatement les plaques dans le lit de colle frais et maroufler avec un cylindre lourd.
5. Laisser sécher parfaitement la surface posée avant de recouvrir d'un revêtement de sol.

Cas 1 : Collage de parquet sur la sous-couche UZIN Multimoll SoftSonic

Poser le parquet au moyen de la même colle que les dalles UZIN Multimoll Softsonic avec une spatule TKB B11.

Cas 2 : Pose amovible de la sous-couche UZIN Multimoll SoftSonic

Pour la pose flottante de parquet ou de stratifié, poser la sous-couche UZIN Multimoll SoftSonic face imprimée vers le haut en maintenant une distance d'au moins 3mm par rapport à tous les raccords.

Cas 3 : Pose d'un revêtement de sol

1. Après séchage complet de la colle, combler les éventuels interstices entre les plaques avec UZIN Fondur Hightack puis appliquer un ragréage UZIN adapté en 5mm d'épaisseur minimum et bien laisser sécher.
2. Poser le revêtement de sol avec la colle UZIN appropriée.

IMPORTANT :

- ▶ Entreposer les plaques au sec, à plat et à température modérée.

- ▶ Le support doit avoir une $T^{\circ} > 10^{\circ}\text{C}$ et un point de rosée supérieur d'au moins 3°C par rapport à la T° du sol.
- ▶ Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent le temps de travail, de prise et de séchage. A contrario, une température élevée et une humidité de l'air basse les réduisent.
- ▶ Pour le chauffage par le sol, la somme des résistances thermiques du système complet (sous-couche + revêtement) ne doit pas dépasser $0,15 \text{ m}^2 \text{ K/W}$.
- ▶ Les joints de dilation et joints périphériques doivent être conservés.
- ▶ Pour l'application d'un ragréage en épaisseur supérieure à 5mm, mettre en place des bandes de désolidarisation UZIN au droit des éléments verticaux.
- ▶ Sous un sol en bois, la construction doit être sèche. Veiller à ce que la circulation d'air/l'aération en sous-face soit suffisante, p. ex. en installant des plinthes spéciales avec prises d'air.
- ▶ Dans le cadre d'un système UZIN Multimoll + ragréage, coller la sous-couche avec UZIN MK 250 ou UZIN MK 92 S avec une spatule TKB B3 (800g/m^2).
- ▶ La mesure d'amélioration du bruit d'impact est une valeur indicative déterminée dans des conditions normalisées. En raison de l'acoustique individuelle de chaque bâtiment, des matériaux utilisés et éventuellement des structures, les valeurs peuvent différer. Pour déterminer la valeur d'amélioration du bruit d'impact réellement obtenue, la mesure et son évaluation doivent être effectuées dans des conditions réelles.
- ▶ Respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtement de sol. Pour la préparation du support et la mise en oeuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

- ▶ EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission.
- ▶ DE-UZ 156 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION :

Charges minérales et liant polyuréthane, avec doublage de non-tissé sur les deux faces

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Aucune mesure de précaution n'est nécessaire. Observer / respecter les mesures de sécurité /de protection de l'environnement portées sur les Fiches Produits des produits de pose utilisés.

ÉLIMINATION :

Éliminer les découpes et sous-couche / revêtements collés avec les déchets de chantier.